



Conservatoire
du littoral

Campus

« Plan de valorisation des sites historiques de l'île de
Porquerolles »

Porquerolles



2 au 22 Septembre 2012

Campus organisé par l'Association pour la Participation et l'Action Régionale
(APARE) avec le soutien du Conservatoire du Littoral

1. Votre arrivée

- Arrivée prévue le dimanche 2 septembre 2012 sur l'île de Porquerolles.

Vous serez accueillis au sein de **l'hébergement l'IGESA** (Ile de Porquerolles, 83400 Ile de Porquerolles, près du port, **voir carte**). Les arrivées seront possibles à partir de 16h le dimanche 2 septembre.

Pour ceux qui le souhaitent, **vous pourrez être accueillis à la gare de Hyères où nous organiserons un déplacement collectif jusqu'à la Tour Fondue** (le port). Ceci dans la mesure du possible étant donné que vos heures d'arrivée seront très variées selon les modes de transport de chacun.

Nous vous communiquerons un horaire par email quelques jours avant votre arrivée en fonction des heures d'arrivée de chaque participant. Pour cela nous vous demanderons de nous communiquer vos horaires d'arrivée le 24 août au plus tard à l'adresse suivante : lenaick-lagre@hotmail.fr

Afin de préparer votre trajet jusqu'à Porquerolles :

- Depuis l'aéroport de Marseille pour rejoindre la gare de Hyères :

Rejoindre la gare Saint Charles à Marseille où des départs réguliers pour Toulon et Hyères sont assurés. Une navette régulière (environ toutes les 20 mn) est assurée entre l'aéroport et la gare Saint Charles. Pour les horaires : www.voyages-sncf.com

- Depuis l'aéroport de Toulon pour rejoindre la gare de Hyères :

Navettes : http://www.toulon-hyeres.aeroport.fr/fr/site_aeroport/contenu/informations/acces_et_stationnement/plan_d_acces_et_transports/bus

- Depuis la gare de Hyères ou le centre de Hyères pour rejoindre La Tour Fondue (le port) :

Navettes régulières :

http://www.reseaumistral.com/horaires_ligne/index.asp?rub_code=6&lign_id=12

- Traversée La Tour Fondue - Porquerolles :

La traversée se fait depuis la Tour Fondue à Hyères pour l'île de Porquerolles et vous pourrez acheter les billets sur place. Il y a des traversées toutes les heures. Vous pourrez trouver tous les horaires sur : <http://www.tlv-tvm.com/horaires-porquerolles.html>

NB : Nous vous rappelons que la traversée est à votre charge.

Pour les étrangers non-ressortissants de l'Union européenne, vous devez être munis d'un passeport valide au moins 6 mois après la date de votre retour et le cas échéant, un visa (notamment pour les participants originaires de Tunisie).

Coordonnées du responsable du campus :

Melle Lénaïck LAGRÉ, chargée de mission Secteur International

Tel : +33 (0)6 81 83 62 89

Email : lenaick-lagre@hotmail.fr

Autres personnes de contact :

Mr Matthieu Guary, directeur de l'APARE

Tel : +33 (0)6 31 90 24 75 (portable) ou +33 (0)4 90 85 51 15 (heures de bureau).

Email : cmeidf@cme-cpie84.org

- Départ prévu le samedi 22 septembre suite à la restitution des résultats le vendredi 21 septembre.
Il faudra donc quitter l'hébergement le samedi 22 septembre dans la matinée.

2. Présentation du territoire

2.1 Département du Var



Population : 1 millions d'habitants (2009)
 Superficie : 5 973 km²
 Densité de pop. : 150 habitants/km²
 Ville principale : Toulon (156 000 hab.)
 D'autres villes :
 La Seyne sur Mer (58 000 hab.)
 Hyères (51 000 hab.)

Sites naturels :
 Les Iles d'Hyères
 Les Massifs de Maures et de l'Esterel
 Les Gorges du Verdon

Quelques mots de géographie et d'histoire

Le département du Var fait partie de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il avoisine ceux des Alpes Maritimes (à l'est), des Bouches du Rhône (à l'ouest) et des Alpes de Haute Provence (au nord). La ville principale est Toulon, un port naval important et stratégique pour la Méditerranée.

Le département présente une géographie très variée. Il se caractérise par ses villages perchés dans les collines du Haut-Var, l'arrière-pays varois, avec ses collines, vallons et plaines cultivés de vignes, d'oliviers, de vergers et de fleurs. Ces zones relativement calmes et peu développées offrent un contraste complet selon qu'on se dirige vers la côte, vers ses villes et ses stations balnéaires de St Tropez, St Raphaël, St Maxime et du Lavandou ainsi que l'agglomération Toulonnaise.

Devenu français en 1481, le Var était d'avantage tourné vers l'Italie que vers Paris jusqu'à ce que le chemin de fer en 1859 ouvre Toulon vers le réseau national et améliore les liens de transport avec le port naval. Le chemin de fer a aussi marqué l'époque des loisirs de la société et la fréquentation de plus en plus importante de vacanciers sur la côte. Aujourd'hui, en dehors de Paris, le Var est la première destination touristique française avec 10 millions de visiteurs par an générant 2.2 milliards d'Euros pour l'économie régionale. 83% de l'activité touristique se concentre sur le littoral.

Le port de Toulon

Avec celui de Brest, le port de Toulon est la principale base navale en France. Bien qu'il ait eu le passage des Grecs et des Romains dans l'Antiquité, c'est à partir du XVI siècle sous le règne de Louis XII que le port de Toulon établit son rôle militaire ainsi que la fabrication des bateaux et la construction d'un arsenal avec la contribution de Vauban. Le port a fait l'objet d'une bataille entre les français et les anglais pendant les guerres napoléoniennes et servait de base militaire pour l'Empire colonial français à partir de 1830 après la conquête d'Algérie. Plus récemment dans le temps, le port est devenu la scène de l'abordage de la flotte française dans la Rade de Toulon le 27 novembre 1942.

Aujourd'hui, il garde son activité militaire mais il est devenu un grand port commercial de fret hors containers (voitures neuves, tuyaux, ciment, etc.) grâce à son réseau ferroviaire. La plaisance est en pleine croissance et le port dénombre pas moins de trois ports de petite et grande plaisance avec plus de 1 250 postes à flot. Les bateaux de croisière y font escale et les liaisons régulières sont établies depuis longtemps avec La Corse, La Sardaigne et la Tunisie.

De plus, Toulon bénéficiait d'une autre défense : celle de Porquerolles grâce à ses forts et batteries, construits pour faire face à toute éventuelle invasion.

Porquerolles

L'île de Porquerolles fait partie de l'archipel des îles d'Hyères, également surnommées les îles d'Or. Ses îles voisines, situées plus à l'est, sont Port-Cros, l'île de Bagaud et l'île du Levant. Elles appartiennent toutes les quatre à la commune de Hyères. Située à seulement quelques encablures du continent, Porquerolles se trouve dans le prolongement de la presqu'île de Giens.

La superficie totale des 4 îles est de 28,99 km² et Porquerolles avec 1250 ha, est la plus grande des îles d'Or. Elle fait environ 7,5 km de longueur sur 2 km de largeur. Le pourtour de l'île représente environ 30 km et elle compte 350 résidents. Son point culminant est au sémaphore, à 142m.

L'île présente des facettes différentes selon qu'on se situe au Nord ou au Sud. Le nord est caractérisé par des plages de sables fins, couvertes de pins, alors qu'au Sud dominant les falaises. L'intérieur est fait de plaines, de terres riches pour les cultures...

C'est une île à fort caractère touristique. Chaque année elle accueille plus de 500 000 visiteurs.

Le Parc National de Port Cros

Le Parc National de Port Cros a été créé en 1963, et fut le premier parc national marin en Europe. Sa superficie de 2000ha recouvre à la fois une partie marine et une partie terrestre.

Il est principalement constitué de l'île de Port-Cros et de l'île de Bagaud. Une partie de l'île de Porquerolles fait partie du Parc National de Port-Cros.

La zone d'études du campus et le projet

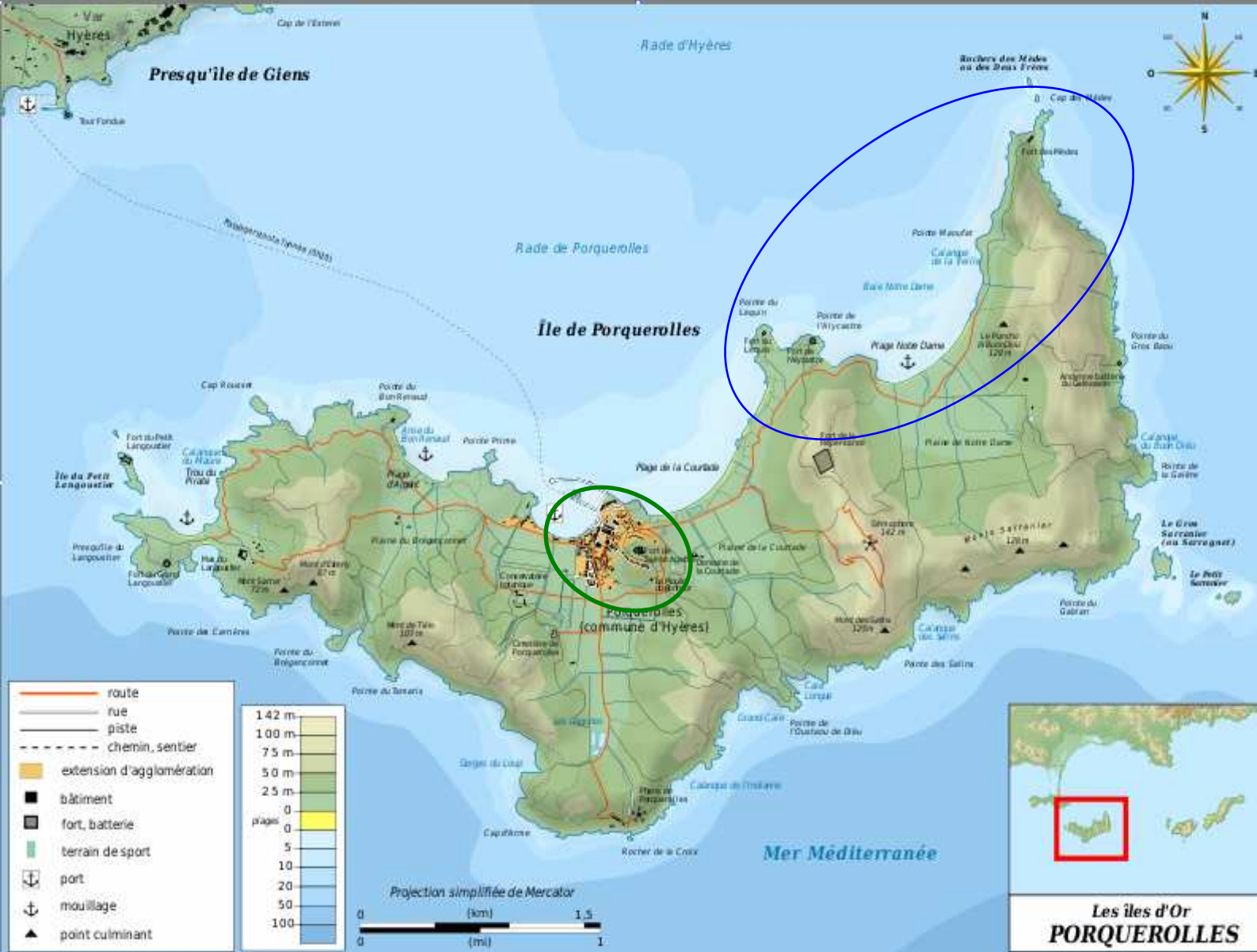
Le Conservatoire du Littoral vient d'acquérir une zone sur l'île de Porquerolles comprenant 74ha.

Située au nord est de l'île, elle comprend une bande côtière et abrite un patrimoine naturel, architectural et historique remarquable dominé par la présence des forts et des batteries qui témoignent de la position stratégique de l'île et de son importance militaire. Le patrimoine bâti représente en effet le point fort de la zone d'étude : présence du fort de l'Alycastre datant du XVII^{ème} et du fort Lequin datant du XIX^{ème} siècle; des batteries basses et hautes de Mèdes ; et une maison en ruines (Maison de « Pierrot le Fou »). **voir carte**

L'ensemble de cette zone est plus sauvage et moins fréquentée par les visiteurs qui préfèrent les plages à proximité du village de Porquerolles. En effet, le relief y est plus accidenté (notamment en remontant vers l'est vers la Pointe de Mèdes) et la végétation est relativement dense, ce qui rend l'accès difficile en dehors des pistes et de la bande côtière vers les plages et rochers.

Aujourd'hui, dans le cadre de son ouverture au public, le Conservatoire souhaite engager un travail de réflexion sur ce site afin de proposer une vision cohérente pour sa valorisation tant pour les visiteurs de l'île que pour ses habitants.

Le campus démarrera un processus de réflexion sur le potentiel de cette zone.



Île de Porquerolles

- Périimètre d'études du campus
- Zone dans laquelle se situent : le port, le village et l'IGESA

3. Objectifs du campus et résultats attendus

Tout d'abord, qu'est-ce qu'un campus ?

Du bénévolat de matière grise au service d'un territoire...

Organisés depuis 1990 par l'Association pour la Participation et l'Action Régionale (APARE), en coopération avec le Centre Méditerranéen de l'Environnement (CME), les campus ont pour objectif de réunir des étudiants de l'espace euro-méditerranéen pendant 3 à 4 semaines pour étudier une problématique donnée dans le cadre d'un projet de développement local, en réponse à une demande formulée par un acteur local. Depuis leur création les campus vous proposent de :

- **Découvrir** un territoire, les traditions de l'habitat, la culture locale, le travail pluridisciplinaire.
- **Valoriser** les vacances d'été en acquérant une expérience de terrain au sein d'un projet porté par une communauté locale dans le cadre d'un partenariat international.
- **Rencontrer** d'autres étudiants et jeunes pour échanger, apprendre.
- **Agir** en apportant vos compétences à un projet d'amélioration du cadre de vie.

Plus de cent campus ont été organisés depuis plus de 20 ans, sur des thèmes liés au développement durable des territoires : valorisation du patrimoine sur l'île d'Andros (Grèce), développement rural en Crête ou en Ecosse, développement du tourisme culturel à Tunis, développement de l'écotourisme dans l'Atlas Marocain, mise en place de réserves naturelles en Hongrie, en Corse ou en Sicile, développement de culture des «risques naturels », prévention des risques en Algérie et en France, etc. Les campus ont vu participer plus de 1 200 étudiants de nationalités multiples (tous pays européens, Canada, Russie, Maroc, Tunisie, Algérie, Albanie, etc.).

Les objectifs et les résultats attendus du campus de Porquerolles

L'objectif de la mission est de proposer une vision stratégique pour la valorisation patrimoniale du site récemment acquis par le Conservatoire du Littoral.

Il s'agira de préciser le potentiel environnemental, patrimonial, social, agricole et touristique.

Cette analyse du potentiel et de la vision de valorisation du site pourra ensuite servir de base pour un avant projet d'aménagement et d'actions de restauration.

La valorisation de son histoire, son patrimoine bâti, son environnement naturel permettront aux habitants et aux visiteurs d'apprécier la richesse de la zone au-delà des attraits principaux (plages, belvédères, monuments historiques).

Les propositions et visions proposées devront s'inscrire dans la logique de gestion et de valorisation des sites sous la propriété du Conservatoire du Littoral avec l'accent sur la protection définitive des espaces naturels et des paysages sur les rivages maritimes.

La 'méthode' campus a été retenue par le Conservatoire à la suite **d'un appel à projets** pour répondre à **une demande bien précise**, celle d'une proposition d'une vision stratégique pour la valorisation patrimoniale. **En tant que participants au campus, vous formerez donc une équipe de véritables consultants indépendants** sous la direction du coordinateur technique, M. Dragan Urbaniak (Paysagiste DPLG). Ensemble, vous aurez la responsabilité de rendre un rapport technique de propositions, étudiées par le Conservatoire.

L'étude sera structurée autour des axes ci-dessous :
Propositions d'intervention :

1. Compréhension du territoire et des acteurs

- Analyse du potentiel social, environnemental et économique
- Prise en compte du diagnostic et plan de gestion existant du site
- Identification et élaboration des projets individuels à prendre en considération

2. Diagnostic du site

- Etudier des caractéristiques naturelles, architecturales, historiques et sociales du site dans le cadre d'une lecture détaillée et globale du paysage
- Prendre en compte des études et des ressources existantes (Parc National de Port Cros, Conservatoire Botanique, etc.).

3. Identification du potentiel

- Identifier les éléments constitutifs du potentiel environnemental, architectural, social, touristique et agricole en concertation avec des habitants de l'île et des partenaires locaux (Conservatoire du Littoral, Parc National de Port Cros, DRAC, DREAL, etc.). Réaliser une analyse AFOM (Atouts/Faiblesses//Opportunités/Menaces).

4. Vision globale pour la valorisation du site

- Etablir une vision globale pour la valorisation du site dans l'intérêt des habitants et dans celui des visiteurs de l'île.
- Première indication des priorités émergentes nécessitant des engagements administratifs ou financiers tels que des mesures et moyens à prévoir pour l'ouverture au public de la zone, sites sensibles à protéger, structures à sécuriser, etc.
- Rôle des acteurs locaux dans cette vision de valorisation.

5. Restitution des travaux

- Rapport détaillé présentant la vision globale de valorisation de la zone concernée, l'évaluation de son potentiel avec schémas, images et recherches bibliographiques.
- Un diagnostic des potentialités avec analyse AFOM.
- 3 scénarii (perspectives paysagères) permettant de visualiser l'état projeté des propositions de valorisation.
- Restitution publique en présence des habitants ainsi que des partenaires locaux du Conservatoire du Littoral.

4. Méthode de travail proposée

Le travail s'articulera en 3 phases :

1^{ère} semaine : Introduction à la problématique. Découverte du territoire. Sorties sur le terrain. Interventions d'experts locaux. Compréhension. Jeux des acteurs. Analyse

2^{ème} semaine : Travail de terrain et en salle. Diagnostic de l'étude des potentialités. Répartition des tâches à accomplir en petits groupes.

3^{ème} semaine : Première synthèse de restitution des enjeux en vue de la restitution finale. Suite des études et formulation des propositions. Production d'un rapport final. Restitution finale.

5. Conditions de travail et matériel requis

Durant les 3 semaines, les horaires de travail sont flexibles en fonction des ateliers, des personnes à rencontrer, de la météo, et de chaque type de travail.

M. Dragan Urbaniak (Paysagiste DPLG) encadrera les travaux sur la base d'un mi-temps.

Mlle Lénaïck Lagré, chargée de mission du Secteur International de l'APARE, sera responsable de l'organisation du campus, des aspects pratiques et logistiques, de son bon déroulement et des objectifs à atteindre.

Le lancement du travail sur le terrain sera assuré par des encadrants professionnels, comme le Conservatoire du Littoral, le Parc Naturel de Port Cros qui interviendront la première semaine. Ils vous exposeront les objectifs du campus et les attentes de votre travail. Ils sauront vous partager leurs connaissances et leurs conseils. Ces différents acteurs du projet seront invités à la restitution des travaux.

Chaque groupe de travail agira de manière autonome avec l'appui régulier des organisateurs.

Des vélos seront mis à votre disposition durant le campus.

Pensez à apporter vos ordinateurs portables, appareils photo et caméras numériques, ainsi que les outils avec lesquels vous avez l'habitude de travailler (logiciels, fournitures techniques, etc.)

6. Partenaires du campus et ressources web

L'APARE

L'Association pour la Participation et l'Action Régionale est une organisation européenne de jeunesse et d'éducation populaire agréée par le Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports, le Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables et reconnue par la Commission européenne. Implantée en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, depuis 1979, elle a une vocation régionale, européenne et méditerranéenne.

L'APARE est l'une des principales associations de chantiers internationaux de jeunes volontaires du bassin méditerranéen, et elle a réalisé depuis 20 ans, plus de 300 interventions qui ont regroupées plus de 5 000 jeunes, originaires de tous les continents. L'APARE se caractérise par des chantiers liés à l'espace rural, à la mise en valeur des villages, à la restauration du patrimoine bâti, et à la protection de l'environnement.

Des actions complémentaires aux chantiers sont également proposées sous forme de formations techniques autour de la pierre (taille de pierres et maçonnerie pierres sèches) ou d'un stage de formation d'animateurs.

L'évolution du réseau européen a permis de développer aussi les schémas d'échanges et de coopération transméditerranéens - www.apare-gec.org.

Le Conservatoire du littoral

Le Conservatoire du littoral est un établissement public national créé en 1975. Membre de l'Union Mondiale pour la Nature (UICN), sa politique consiste à protéger définitivement des espaces naturels et des paysages sur les rivages maritimes et lacustres en France et dans les départements d'Outre-mer, ainsi que dans les communes riveraines des estuaires et des deltas et des lacs de plus de 1 000 hectares. Le Conservatoire du Littoral est propriétaire de ces terrains exceptionnels fragiles ou menacés et il confie leur gestion aux communes, à d'autres collectivités locales ou à des associations suivant des orientations arrêtées en forme de plan de gestion et de travaux de réhabilitation.

Pour le campus, il est important que la réflexion s'accorde avec l'esprit et les principes de gestion du Conservatoire qui sont les suivants :

- Sauvegarder la biodiversité et le paysage par les aménagements spécifiques à chaque site
- Employer les moyens innovants de génie écologique
- Accueillir le public dans les conditions adaptées respectant la valeur naturelle du site (équipements adaptés et modestes)
- Sauvegarder le bâti essentiel à la gestion du site mais enlèvement de toutes les autres structures nuisant la qualité naturelle des sites
- Définir une agriculture adaptée (et durable) en tant qu'outil de gestion des sites
- Fixer des critères, indicateurs et objectifs pour la gestion des forêts
- Déterminer les activités de chasse et de sport sous conditions strictes uniquement sur certains sites qui peuvent les supporter

Le Conservatoire assure la protection de plus de 500 sites par le biais des délégations régionales dont celle de Provence-Alpes-Côte d'Azur qui gère le site de Porquerolles.

Le Parc National de Port-Cros

Les parcs nationaux sont des zones naturelles du territoire, classées en parc national du fait de leur richesse naturelle exceptionnelle.

Ils sont structurés en deux secteurs à la réglementation distincte : une zone de protection, « *cœur* » du parc, à la réglementation stricte de protection de la nature ; et une « *aire d'adhésion* » où les communes sont partenaires du développement durable du parc.

En 2012, la France compte neuf parcs nationaux (six en métropole, trois en outre-mer) dont le Parc de Port Cros. Celui-ci gère l'île de Port-Cros, l'île de Porquerolles, la presqu'île de Giens et le Cap Lardier.

Le campus devra respecter les principes du Parc National de Port Cros.

7. Programme prévisionnel

Nous vous ferons part ultérieurement du planning qui constituera votre campus.

8. Conditions d'accueil

Hébergement et restauration : Vous serez hébergés à l'IGESA (centre de vacances). Vous serez en pension complète (petit déjeuner, déjeuner et dîner compris).

L'IGESA est situé à proximité du village et à proximité de la plage.

Voir carte

Vous devez fournir vos draps/sac de couchage et votre linge de toilette.

Transports : Sur l'île les déplacements se feront à pied ou à vélo.

Salle de travail : Vous aurez à disposition une salle de travail. Si vous disposez d'**ordinateurs portables, appareils photo et caméras numériques, ainsi que des outils avec lesquels vous avez l'habitude de travailler (logiciels, fournitures techniques, etc.)**, pensez à les apporter.

Si vous avez des problèmes de santé ou des précautions particulières à prendre (allergie, traitement particulier) pendant votre séjour, merci de nous les indiquer.

Assurance et santé

L'APARE a souscrit une assurance sanitaire rapatriement pour les participants au campus. Vous trouverez ci-joint une carte avec un numéro d'appel en cas d'urgence ainsi qu'une fiche d'instruction.

Pour les ressortissants de l'UE : pensez à demander à votre autorité de sécurité sociale le formulaire qu'il vous faut pour un séjour touristique à l'étranger (carte européenne d'assurance maladie).

9. Check-list et dernières recommandations

Ne pas oublier :

Ordinateur portable

Appareil photo

Logiciels et fournitures techniques

Chaussures de marche

Maillots de bain et serviettes

Draps ou sac de couchage

Linge de toilette

Vêtements de pluie

Un pull ou autre pour les soirées

Affaires de toilette

Produits anti-moustiques

Bibliographie recommandée :

<http://www.tpm-agglo.fr/jahia/webdav/site/tpm-agglo/users/smoulinas/public/decouvrir/citadelles/GuideForts.pdf>

10. Liste des participants avec contacts

Campus île de Porquerolles

du 2 septembre au 22 septembre 2012

Liste de participants

Nom, prénom	Adresse	Pays	Nationalité	Formation	Cordonnées
1. BEN MANSOUR Farah	11 avenue Taib M'hiri 2040 Rades	TUNISIE	Tunisienne	Design d'Intérieur	farah_ben_mansour@hotmail.fr 00 216 20 160 739
2. CHEBBI Youssef	20, rue des Mimosas, Nouvelle Ariana 2080 Ariana	TUNISIE	Tunisienne	Architecture	youssef.chebbi@hotmail.com 00 216 25 725 103
3. GILLOT Laura	78 rue de la Picotte 54230 Neuves Maisons	FRANCE	Française	Géographie/ Aménagement du territoire	gillot.laura@gmail.com 06 86 22 59 69
4. SHELEKPAYEV Nariman	47,rue Jeseniova,Zizkov 13000 Prague	RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	Kazakh	Identité et développement des territoires européens	nari.shell@yahoo.com 00 42 6087 58 221
5. VIAUD Céline	2 rue Jacques Draparnaud 34000 Montpellier	FRANCE	Française	Ecotourisme/Développement durable/Ethnologie	celine_viaud@hotmail.fr 06 07 31 91 64
6. BOMBIN TAMAYO Elena	C/San Francisco n°45 6°c 9400 Aranda de Duero (Burgos)	ESPAGNE	Espagnole	Paysage/Architecture	elbombin@gmail.com 00 34 675 04 64 69
7. RIVET Paul-Bernard	327 allée des Usurlines G5L8X3 Rimouski	CANADA	Française	Géographie	pauloriv9@hotmail.com 06 79 42 75 55
8. HADJ ABDALLAH Alaeddine	05 Rue Arbi Zarrouk,Nadhour 1160 Zaghouene	TUNISIE	Tunisienne	Architecture	djo_3ala@hotmail.fr 00 216 21 632 637
9. RIVARD Chloé	31 bis avenue Jean Jaurès 73000 Chambéry	FRANCE	Française	Equipement Protection et gestion des milieux	chloe.rivard@gmail.com 06 72 05 32 62
10. ZAJAC ANNA	Bystrzycka 30 91-728 Lodz	POLOGNE	Polonaise	Architecture	anna.zajac@gmail.com 00 48 728 544 869